

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 640

Avis est par la présente donné que le règlement numéro 640 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 17 janvier 2022, intitulé : « **Règlement numéro 640 autorisant des travaux de mise aux normes de la station de pompage Casavant pour un coût de 4 500 000 \$ et décrétant un emprunt de 4 401 683 \$ », a reçu l'approbation suivante :**

- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 31 janvier 2022.

Ledit règlement est déposé au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 février 2022.

Crystel Poirier, LL.L